

Réf: Dossier 410641

Avis de constitution

SOCIETE « AKASIYA AGRI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI EN ALLANT
VERS LA CITE SIR LOT 2101 ILOT 206, Lot 2101, Ilot 206

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 10/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKASIYA AGRI »

Objet : PRODUCTION, VENTE DE PRODUITS AGRICOLES, ELEVAGE, PISCICULTURE, CONSEILS ET ENCADREMENT AGRO-PASTORAL, ACHAT ET VENTE D'EQUIPEMENTS AGRICOLES, ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRI-PASTORAUX

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE BESSIKOI EN ALLANT VERS LA CITE SIR LOT 2101 ILOT 206, Lot 2101, Ilot 206

Dirigeant(s) Mme KOUADIO ALLA AKISSI ROSELYNE ANNICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06275 du 26/06/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38384/GTCA/RC/2025 du 26/06/2025

Pour Avis

Le CEPICI

